

Tutoriel d'inscription à la Bourse aux Conduites du CIV



- · Vous aimeriez perdre moins de temps dans les bouchons ?
- · Votre enfant a du mal à se lever tôt le matin pour prendre le bus ?
- · Les horaires de bus ne sont pas pratiques pour votre enfant, mais emmener ou aller chercher votre enfant au CIV n'est pas non plus pratique pour vous ?
- · Vous emmenez votre enfant au CIV parce que vous travaillez à coté, mais vous aimeriez plus de flexibilité ou une solution pour les après-midis ?
- · Vous aimeriez une solution en cas de grèves des transports en commun ?

٠...

Vous pouvez améliorer votre quotidien et celui de votre enfant par le covoiturage. En effet il y a déjà des parents qui s'organisent entre eux pour partager les trajets. Mais dans une structure avec plus de 2300 élèves, vous ne connaissez pas forcement toutes les familles avec qui vous pourriez partager le trajet.

C'est pourquoi la FCPE et l'API vous proposent un service de partage pour la conduite des enfants au CIV, en partenariat avec le site Cmabulle.

Le Principe

Cmabulle est un site Internet sur lequel vous vous inscrivez et renseigniez votre adresse et vos enfants.

Sur la base de ses informations, le système va vous proposer une liste de parents autour de vous susceptible de pouvoir co voiturer avec vous. Il ne vous reste plus qu'à entrer en contact avec le ou les parents de votre choix pour vous organiser.

Le fonctionnement

DES BULLES PROTÉGÉES

Les associations de parents d'élèves du CIV ont ouvert une bulle réservée à ses adhérents. Ainsi, la «bourse aux conduites» est exclusivement accessible aux parents concernés.

PROTECTION DES ADRESSES

Cmabulle ne communique pas les adresses des domiciles familiaux. Aucune carte de géolocalisation des familles n'est affichée. Un atout supplémentaire au service de la protection des enfants.

LIBERTÉ DES PARENTS

Cmabulle permet de trouver des solutions, mais ne se substitue jamais au parent. Le parent choisit et décide avec qui et comment s'organiser : lui seul sait ce qui convient à son enfant. Gage de sécurité.

Cmabulle vous permet de trouver des familles proches de vous, que vous pouvez contacter pour semettre d'accord (ou pas) sur des trajets partagés. Si c'est pour tous les jours, pour les matins, une fois par semaine, ou uniquement en cas de grève.

Si vous le souhaitez, vous pouvez participer à la bourse aux conduites du CIV à Valbonne.

Comment vous inscrire

Vous pouvez dès à présent vous inscrire sur le site en suivant la procédure ci-dessous.

1. Rendez-vous sur le site Cmabulle

Connectez-vous au site via le lien suivant https://www.cmabulle.fr. Dans le menu « PARENTS », choisissez « Connexion Web » :



2. Création de votre compte

Puis cliquez sur « je suis nouveau » en haut à droite de la page pour créer votre compte et compléter votre profil.

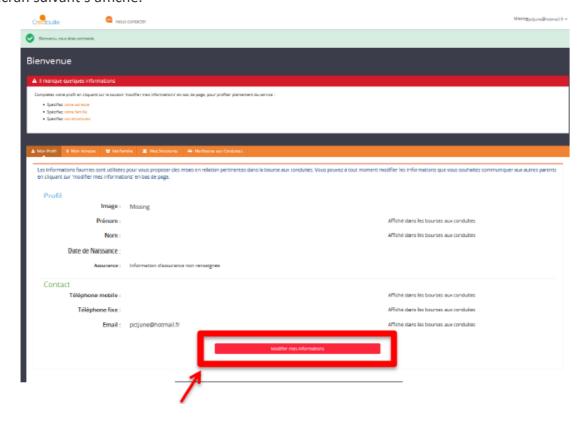


Attention : vous devez utiliser l'adresse mail communiquée au CIV pour créer votre compte et accéder à la Bourse aux Conduites.



3. Modifiez votre profil

L'écran suivant s'affiche.

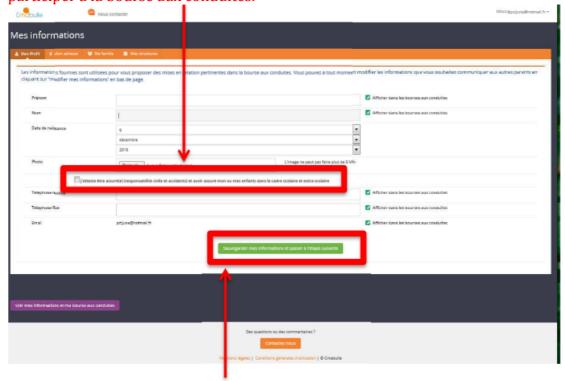


Choisir « Modifier mes informations »

4. Complétez votre profil

Saisissez vos nom, prénom et numéro de téléphone et sauvegardez.

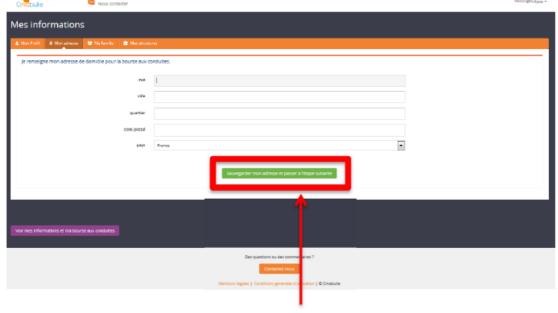
Attention: pensez à cocher l'option « J'atteste être assuré(e) (responsabilité civile et accidents) et avoir assuré mon ou mes enfants dans le cadre scolaire et extra-scolaire » afin de pouvoir participer à la bourse aux conduites.



Terminez en cliquant sur « Sauvegarder mes informations et passer à l'étape Suivante »

5. Renseignez votre adresse

Saisissez précisément votre adresse postale dans l'écran suivant



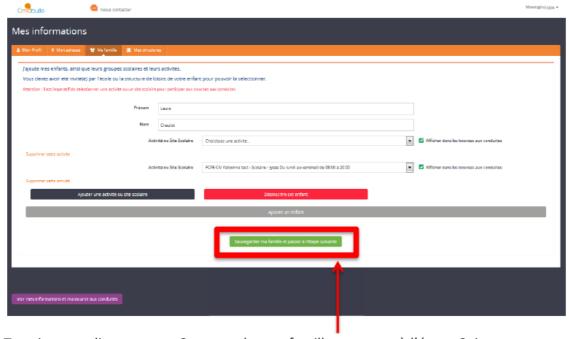
Terminez en cliquant sur « Sauvegarder mes informations et passer à l'étape Suivante »

6. Renseignez votre famille

Indiquez la liste de vos enfants en cliquant sur « Ajouter un enfant »



Puis renseignez pour votre enfant ou pour chacun de vos enfants l'établissement fréquenté.



Terminez en cliquant sur « Sauvegarder ma famille et passer à l'étape Suivante »

Rejoignez la bulle du CIV

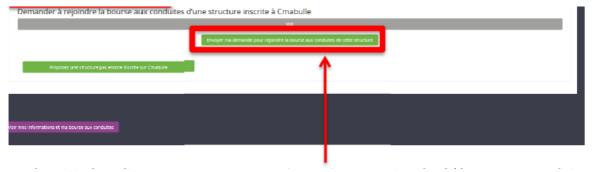
Pour accéder aux parents participants à la Bourse aux Conduites du CIV, vous devez rejoindre la bulle crée pour le CIV. Cliquez sur "Mes structures"



Pour la rejoindre, cliquez sur « Voir si je peux rejoindre d'autres structures ». ou alors :







Pour la rejoindre, cliquez sur « Envoyer ma demande pour rejoindre la bouse aux conduites de cette structure ».

Votre inscription doit alors être validée, vous recevrez un mail de confirmation lorsque ce sera fait.

Retrouvez d'autres parents dans la Bourse aux Conduites.

La liste de parents proches de chez vous s'affiche dans le menu « Ma bourse aux conduites



Plus vous serez nombreux à vous inscrire, plus vous aurez de chances de trouver des parents avec qui vous organiser.

Vous pouvez alors contacter le ou les parents et vous organiser pour du co voiturage.